

Études

Créoles

L'expression d'égalité et d'inégalité en créole haïtien¹

Rochambeau Lainy

Faculté d'Ethnologie de l'Université d'État d'Haïti

Laboratoire LangSE

rochambeau.lainy@ueh.edu.ht

Résumé

Un système comparatif ternaire sert à établir les degrés d'inégalité et d'égalité entre deux entités. Comme marqueurs exprimant ces degrés, on recense dans les travaux consacrés au créole haïtien, les formes *tankou*, *kou/kouwè/kwè* et *kòm*, et des combinés *pi/plis...pase* et *mwens...pase*. Ces comparatifs sont certes utilisés dans les textes des chercheurs, mais ils ne sont pas les seuls indicateurs de l'égalité et de l'inégalité dans cette langue. Lorsqu'on ajoute les termes *piti*, *plis* et *gwo* au couple *pi...pase*, l'on obtient des marqueurs surcomposés *pi plis...pase*, *pi pitil...pase* et *pi gwo...pase*, qui servent aussi à exprimer l'infériorité et la supériorité. L'association du morphème, *pa*, à certains comparatifs (*pi...pase*, *plis...pase*) fait rétrograder le degré de supériorité, en égalité et infériorité. Des propriétés sémantiques sont ajoutées au sens lexical de l'élément mis en comparaison, parce que l'étiquetage formel n'est pas toujours ce qui détermine la valeur des mots. Le contexte linguistique dans lequel un mot est utilisé met souvent son sens en langue à l'épreuve.

Mots-clés : comparaison, égalité, inégalité, créole haïtien, sémantique, lexicale, logique mathématique

Abstract

A ternary comparative system serves to express inequality and equality between two entities. As markers by which these ideas are expressed, we have collected in the literature available in Haitian Creole *tankou*, *kou/kouwè/kwè* et *kòm* and combined forms *pi/plis...pase* and *mwens...pase*. These comparatives are indeed present in the literature, but they are not the only markers of equality and inequality in this language. When we add the adjectives *piti* and *gwo* to *pi* and *pase*, we obtain compound markers *pi plis...pase*, *pi pitil...pase* and *pi gwo...pase*, serving also to express inferiority and superiority. The superiority is demoted to equality and inequality, when the negative, *pa*, is combined with some comparatives (*pi...pase*, *plis...pase*). Some semantic properties are therefore added to the lexical sense of the term used, because the formal labeling is not always what determines the value of words, because their initial meaning is often influenced by the linguistic context in which they are used.

Keywords: comparison, equality, inequality, Haitian Creole, semantics, lexicon, mathematic logic

¹ Je remercie Nelson Sylvestre, Professeur à l'Université d'État d'Haïti, pour ses conseils et ses commentaires sur les notions de l'inégalité et de l'égalité en logique mathématique. Mais j'assume l'intégralité des idées développées dans cet article.

Introduction

Les créolophones haïtiens disent souvent que « *konparezon pa rezon* » pour montrer que même si les faits comparés ont des points communs, la comparaison n'est pas à prendre au pied de la lettre. Le comparé n'est pas le comparant, même si des propriétés de l'un permettent parfois de mieux comprendre celles de l'autre, par un mécanisme de raisonnement offrant ainsi des moyens d'accéder à ce qui paraîtrait abstrait, lointain ou inconnu. Malgré l'emploi de ce dicton dérivé du français « comparaison n'est pas raison » (Flaubert, 1853), ce procédé (la comparaison) permettant d'établir dissemblances et ressemblances entre deux choses, de décrire l'état et la qualité, d'évaluer la quantité, est bien présent dans les parlers des locuteurs créolophones haïtiens. On compare çà et là pour faire référence à une échelle de propriétés graduables, mesurer des rapports de similitude et de dissimilitude entre deux objets partageant des points communs ou distincts (Rivara, 1995). Des traits caractéristiques du comparé sont évoqués pour tenter de définir le comparant, mais au-delà du mécanisme grammatical mis en place, ce sont surtout les propriétés sémantiques des prédicats et des noms mis en relation qui semblent primer dans ce genre d'opération.

La relation d'égalité et d'inégalité entre A et B est linguistiquement illustrée par des mots, des couples de mots et des surcomposés. Dans l'étude du créole haïtien, les données se rapportant à l'expression de comparaison dont on dispose (Sylvain, 1936/2012 ; Fattier, 1998 ; Lefebvre, 1998 ; Lainy, 2017) confirment l'hypothèse de l'existence des mots-outils comme "*pi...pase/plis...pase*", "*mwens...pase*" et des formes telles que "*tankou, kou, kouwè/kwè et kòm*", que les locuteurs utilisent pour exprimer la supériorité, l'infériorité et l'égalité. On a un système comparatif ternaire régissant l'expression de ces comparaisons. Ce qui suggère qu'on aurait ces relations, chaque fois qu'on utiliserait l'un des éléments de ce système de marqueurs, et qu'il serait pour cela inutile d'évoquer l'idée de comparaison si l'un ou l'autre de ces mots-outils n'existe pas dans la phrase. Des éléments utilisés dans des énoncés traduisant l'idée de comparaison validée par la langue paraissent parfois négligés par des auteurs (Sylvain, 1936/2012 ; Valdman, 1978 ; Lefebvre, 1998), alors qu'ils remplissent la même fonction que les mots-outils traditionnellement admis.

J'ai traité ailleurs (Lainy, 2017) la comparaison d'égalité, de manière à montrer que les comparatifs *tankou, kou/kouwè/kwè* et *kòm* sont polyfonctionnels et polysémiques, et qu'ils sont ordinairement utilisés dans des constructions syntaxiques résultant de leur polyfonctionnalité et leur polysémie. J'ai ouvert par ce biais une fenêtre sur l'étude des cas d'analogie directe en créole haïtien (2017 : 178-181). À présent, je me propose d'étudier l'égalité et l'inégalité (infériorité et supériorité) et de montrer que le système de marquage utilisé pour établir les relations de

supériorité, d'infériorité et d'égalité en créole haïtien, implique des effets de sens provenant du contexte linguistique et du sens lexical des prédicats mis en relation.

Je mettrai en évidence trois sens distincts de la notion de "comparaison" à savoir la *comparaison proprement dite* (c'est-à-dire l'acte de comparer deux entités), *l'analogie* et la *similarité*. Le premier sens met en contraste des entités ; le deuxième se construit autour de la dualité : ressemblance/dissemblance, une relation, un rapport, une proportion que plusieurs choses peuvent avoir entre elles selon ce que l'on prend en considération. Le troisième sens met en lumière la rhétorique fondée sur des ressemblances, chaque sens renvoie, avec des nuances, à la comparaison des entités tant sur la forme que sur le fond du raisonnement. On dit dans ce cas qu'il y a quelque chose d'analogue entre deux réalités, objets ou êtres vivants, pour évoquer le partage d'une propriété ou d'une relation abstraite en deux éléments (Crépin-Obert, 2014 ; Anciaux, 2019).

Je rappelle, pour ce faire, quelques traits définitoires des marqueurs de comparaison que j'ai présentés (Lainy, 2017). Ainsi, ai-je formulé l'hypothèse que les mots-outils "*pi/plis*" et "*pase*", "*mwens*" et "*pase*" ne sont pas les seuls marqueurs de la comparaison de supériorité et d'infériorité. Le sens est déterminé selon la catégorie grammaticale que l'élément comparé prend en contexte. Le sens de base des prédicats (verbes et adjectifs) évaluatifs (appréciatifs ou dépréciatifs) influence souvent le degré de comparaison que l'on veut indiquer, puisque des exemples comme (1) et (2) n'expriment pas tout à fait la supériorité, malgré la présence de "*pi...pase*".

1. *Robert pi lèd pase Paul.*

Robert plus laid passer Paul
'Robert est plus laid que Paul.'

2. *Robert pi pòv pase Paul.*

Robert plus pauvre passer Paul
'Robert est plus pauvre que Paul.'

Lèd et *pòv* étant, en (1) comme en (2), deux adjectifs dépréciatifs, leur combinaison avec les indicateurs *pi... pase* ne fait qu'étendre le degré de dépréciation existant entre le comparé et le comparant. Un conflit sémantique surgit ainsi. Et, ce conflit résulte d'un hiatus provenant du sens des mots-outils (*pi...pase*) et de la valeur minorative que suggèrent les signifiants "*pòv/pauvre* et *lèd/laid*".

1. Rappel méthodologique et précisions terminologiques

Il y a comparaison, lorsqu'un lien sémantique quelconque est établi entre deux ou plusieurs termes (Rivara, 1990). Ces termes peuvent apparaître dans une ou dans deux propositions (Shyldkrot, 1995). Ils désignent naturellement une quantité, le degré dans une quantité ou dans une qualité. Une quantité qui peut être soit supérieure (*pi pase* ~ plus que), soit inférieure (*mwens pase* ~ moins que), soit égale (*tankou* ~ comme ou aussi que).

Je traite l'expression de la comparaison en créole haïtien, à partir d'un corpus d'exemples extraits des parlers relevant de l'aspect synchronique de la langue. Toutefois, pour éclaircir certains points, je fais des considérations étymologiques. Les données d'analyse sont pour la plupart collectées sur *Facebook* et *Google.fr*. D'autres sont sélectionnées dans des échanges avec des locuteurs créolophones, sur des sujets divers. Une bonne quantité de ces exemples sont choisis au regard de mes expériences de locuteur natif et de celles d'écrivain d'expression créole. De tels exemples ont été testés par d'autres locuteurs natifs, en vue d'évaluer leur grammaticalité et leur acceptabilité. Des exemples postés sur le site de l'Académie du créole haïtien sont aussi choisis, parce qu'ils sont des cas avérés de comparaison. Je pars des concepts de symétrie (égalité relative) et d'asymétrie (inégalité), pour présenter la notion de comparaison au regard du fonctionnement de la langue, en convoquant par moments certains principes de la logique mathématique. Comme il s'agit d'étudier la comparaison, cela présuppose l'inventaire des procédés et l'analyse du mécanisme autour duquel elle s'articule.

2. L'idée d'égalité

Une égalité est *a priori* une phrase mathématique qui se présente sous la forme de : $a = b$ dans laquelle "a" et "b" représentent le même objet. Elle est conçue comme impliquant une équivalence entre deux éléments (A et B), donnant lieu à une identité totale. On dit que deux êtres sont identiques, s'ils sont un seul et même être, et ont toutes leurs propriétés en commun. Certains parlent du principe de l'indiscernabilité des identiques (Leibniz, 1880 ; Black, 1952 ; Séguy-Duclot, 2011). Lorsqu'on écrit l'égalité : $a = b$, l'on conclut que cette phrase paraît vraie dans tous les cas de figure.

Le principe de l'indiscernabilité des identiques a été théorisé par Leibniz (1880). Il stipule que si deux objets sont identiques, alors tout ce qui est vrai de l'un est également vrai de l'autre. On est ici au niveau du numérique, car comme Leibniz l'a lui-même signalé, il ne peut exister d'individus qualitativement identiques, mais numériquement distincts.

$x = y$ si et seulement si, x a toutes les propriétés de y et y a toutes les propriétés de x.

Une liste d'auteurs au rang desquels se trouvent Whitehead et Russell (1910-1913), Quine (1947), Frege (1950), Wittgenstein (1921/2001), Peirce (1935), etc., ont évoqué la conception leibnizienne de l'identité. Ils proposent des éclairages sur la compréhension de ce concept. Black a, à son tour, recensé leurs propos. Toutefois, loin de paraphraser la pensée de ce dernier, je renvoie le lecteur à la source (1952).²

À côté de cette conception leibnizienne d'identité, il existe également le fait que des êtres soient identiques sous un certain rapport, mais différents sous d'autres. On parle dans ce cas d'identité spécifique (égalité relative), puisque l'indiscernabilité ne peut pas s'appliquer. En comparant les faits sociaux, dans le domaine de la linguistique notamment, il paraît plus facile de parler d'identité relative, étant donné que la ressemblance n'existe que sur des points spécifiques.

Lorsqu'il s'agit d'exprimer l'égalité, la démarche consiste à mettre en valeur ce qui est identique d'un certain point de vue entre les faits. Pour ce faire, l'on recourt souvent aux éléments du tableau suivant que j'extrait du créole haïtien.

Tableau 1

Éléments mobilisés pour exprimer une comparaison d'égalité

Éléments	Sens	Illustrations
Le comparé	Ce qui est comparé	<i>Tèt li long tankou yon baton bizbòl/Sa tête est longue comme un bâton de baseball</i>
Le comparant	Ce avec quoi il est comparé	Baton bizbòl/bâton de baseball
Le sème commun	Le point qui permet de rapprocher le comparé du comparant est la longueur	<i>Tèt li long tankou yon baton bizbòl/Sa tête est longue comme un bâton de baseball</i>
Le mot-outil	Le terme ou l'expression qui traduit l'idée de comparaison	<i>Tèt li long tankou yon baton bizbòl /Sa tête est longue comme un bâton de baseball</i>
<i>Tankou</i>		

Le jeu de comparaison donne ainsi lieu à une ressemblance. Une certaine égalité entre *tèt li/sa* tête et *baton bizbòl/bâton de baseball* se dégage ici. L'identité entre la *tête* de l'individu et le *bâton de baseball* est la longueur. La *tèt/tête* est décrite par analogie à la longueur du *baton bizbòl/bâton de baseball*. Cette analogie est au sens où l'entend Plantin (2011), une analogie de

² <https://journals.openedition.org/philosophiascientiae/780#ndlr>

forme, puisqu'au-delà de la relation entre les mots de la langue, c'est surtout la forme des éléments qui est visée.

Le marqueur *tankou* fait partie d'un ensemble de mots comme *kou/kwè/kouwè* et *kòm*, couramment utilisés pour parler de l'égalité ou de la ressemblance en créole haïtien (Lainy, 2017). Il sert à établir un lien sémantique entre l'élément de départ et l'élément comparé à partir des traits plus ou moins identiques. Lorsqu'il est utilisé dans ce cadre-là, il compare l'identité de manière d'être et l'identité de manière de faire en vue de mettre en lumière les éléments servant à l'identification. Comment ces signifiants intègrent-ils le système linguistique du créole haïtien ?

Les indicateurs *tankou* et *kou/kwè/kouwè* subissent des modifications morphologiques, au moment de leur insertion dans la masse lexicale et terminologique du créole haïtien, tandis que *kòm* paraît un calque du mot français *comme*. *Tankou* vient de "tant comme" français. Sylvain (1936/2012 : 44) note le lien entre ce marqueur et la locution adverbiale *tant comme*, lorsqu'elle écrit qu'« on peut faire suivre l'adjectif du mot « tankou » dérivé du normand « tant comme » = autant que ».

3. *Depi mondyal 2018 la, tout moun di Mbappé jwe tankou Pelé.*

Depuis mondial 2018, le monde dire Mbappé jouer comme Pelé

'Depuis le mondial de 2018, tout le monde dit que Mbappé joue comme Pelé.'

Une égalité entre Kylian Mbappé et Edson Arantes do Nascimento, dit Pelé, est mise en scène, en (3). Il s'agit d'une "égalité relative", puisque A et B ne semblent se ressembler que sur la maîtrise du ballon. Le comparateur *tankou* permet de considérer le jeune footballeur français dans sa manière de jouer avec celle de l'ancienne gloire du football mondial, Pelé. Un lien sémantique entre les deux joueurs se définit ainsi. L'angle de vue sous lequel ils sont comparés est la performance dans le jeu. Cette performance est considérée dans sa globalité, puisque c'est tout son système de jeu qui est comparé à celui de Pelé. C'est peut-être l'une des façons de les identifier. « Une identification, nous disent C. Fuchs et P. Le Goffic, suppose un angle de vue sous lequel A et B sont identifiés, quelles que puissent être leurs différences sous d'autres angles » (2006 : 1). Soit l'énoncé (4) :

4. *Jonas tankou papa l.*

Jonas comme père son

'Jonas est comme son père.'

Deux êtres sont comparés à l'aide d'une égalité identique. Leur manière d'être semble être identifiée sous tous les angles, puisqu'aucune spécificité n'est évoquée. Le comparateur d'égalité

tankou est ici remplaçable par *kou/kouwè/kwè/kòm*, puisqu'on peut aussi les appliquer dans ce contexte. L'intégralité des traits sémantiques de *papa* semble ainsi être prise en compte.

Les signifiants *kou/kouwè/kwè* et *kòm* sont traités dans la littérature, mais ils ne sont pas les seules formes capables d'exprimer l'égalité. Des locutions comme *menm jan avè/avèk/menm jan ak* ~ « pareil », *pa* suivi de *pi pase/plis pase* et *pi plis pase* ~ « pareil », peuvent aussi jouer le même rôle, même s'il est conseillé de recourir au contexte, chaque fois que l'emploi du morphème *pa*, suivi des expressions *pi pase/plis pase* et *pi plis pase*, imposerait une quelconque ambiguïté. Soit l'exemple suivant :

5. *Timoun Joseph yo, pa pi gran pase pa vwazin Jeanne yo.*

enfant Joseph PL pas plus grand passer pas enfant voisine Jeanne PL

~ 'Les enfants de Joseph ne sont pas plus grands que ceux de la voisine Jeanne.'

Le négatif *pa* fait ici rétrograder le degré de supériorité exprimé par *pi...pase* en un degré qui peut être selon le contexte, soit inférieur, soit égal. Les enfants de Joseph sont dans ce cas, soit aussi grands que ceux de Jeanne, soit moins grands qu'eux. *X pa pi gran pase y* ~ « x n'est pas plus grand que y » exclut certes toute idée de supériorité, mais suggère ainsi une autre façon d'exprimer l'égalité ou l'infériorité entre deux entités en créole haïtien.

3. L'inégalité

L'inégalité renvoie à l'absence d'égalité. Deux entités sont inégales quand elles sont dissemblables, asymétriques ou différentes. Deux faits sont inégaux, lorsque l'un est supérieur ou inférieur à l'autre, et *vice versa*. Il paraît alors difficile d'admettre l'idée de similarité dans ce cas.

En termes de comparaison proprement dite, l'inégalité fait référence à la relation d'ordre établie entre des valeurs différentes. Dans ce contexte, une valeur peut être supérieure ou inférieure à une autre, mais pas identique. Soit les exemples suivants :

6. *Etidyan yo konn plis bagay pase elèv yo.*

Étudiant PL savoir plus chose passer élève PL

~ 'Les étudiants savent plus de choses que les élèves.'

7. *Hélène gen pi piti lajan pase Paul.*

Hélène avoir moins argent passer Paul

'Hélène a moins d'argent que Paul.'

Plis ... pase exprime, en (6), une idée de supériorité, alors que *pi piti... pase* indique, en (7), un degré inférieur de A par rapport à B. Comme il a été dit plus haut, (7) montre que des combinaisons non encore admises dans l'étude du créole haïtien peuvent être utilisées pour marquer l'infériorité d'un degré par rapport à un autre.

Une inégalité est une relation qui existe entre deux quantités ou expressions (souvent appelées énoncés propositionnels), laquelle exprime une différence ou une distinction. Un énoncé logique marquant une comparaison peut contenir soit un symbole d'inégalité (acte de comparaison) soit un symbole d'égalité (analogie et similarité). Considérons les symboles d'égalité et d'inégalité suivants :

\neq *Se pa menm bagay*

Pas pareil/Ce n'est pas pareil

= *Se menm bagay*

C'est la même chose/C'est pareil

< *mwens pase oswa pi piti pase*

Moins passer ou plus petit passer/moins que ou plus petit que

> *pi gran pase ou pi plis pase*

Plus grand passer ou plus passer/plus grand que ou plus...que

\leq *pi piti oswa parèy/menm bagay*

Plus petit ou pareil/ inférieur ou égal à

\geq *pi gran oswa parèy/menm bagay*

Plus grand ou pareil/supérieur ou égal à

Les exemples suivants sont illustratifs de :

8)

- a. *Ayiti ak Lafrans se de (2) peyi*
- Haïti et la France : deux pays
- Haïti et la France sont deux (2) pays.
- b. *Kenz mwens sis egal nèf*
- Quinze moins six égal neuf
- Quinze moins six est égal à neuf : $15 - 6 = 9$
- c. $2x - 3 > 7$

Si l'on commente ces exemples, l'on dira que a peut prendre une valeur d'égalité ou d'inégalité et que b est vrai, au sens où il y a égalité de valeur entre les deux membres de l'opération. Ce sont donc des propositions valides. L'exemple c est également une proposition valide, bien que la valeur fausse ou vraie dépende de la valeur attribuée à la variable x à un moment donné. Cette valeur justifierait le degré de supériorité attribué à l'un des éléments mis en relation.

On a énuméré des exemples extraits de quelques domaines de la connaissance pour montrer que l'idée de comparer est partout. Cela peut paraître anodin, mais, le plus important est de montrer comment la comparaison, dans son essence, admet à la fois l'inégalité et l'égalité, en d'autres termes l'identité, la différence et la distinction. Même si la comparaison des faits de langue ne suit pas les mêmes contraintes que celles des éléments numériques : ($2 + 5 = 7$) et ($18 > 16$ et $20 < 25$), articulés autour du principe de l'identité totale et des inégalités, la rigueur s'impose dans les deux cas.

4. L'idée de supériorité

L'essentiel de la démarche pour exprimer la comparaison de supériorité consiste à montrer que l'élément A (le comparé) a un degré supérieur à celui de l'élément B (le comparant), dans le point considéré. Pour ce faire, l'on mobilise les mots-outils "*pi...pase*" encadrant ainsi le point qui met le comparé en relation avec le comparant. Soit le tableau suivant :

Tableau 2

Éléments mobilisés pour exprimer une comparaison de supériorité

Éléments	Sens	Illustrations
Le comparé	Ce qui est comparé	Vant Jacques pi gwo pase pa Paul/ Le ventre de Jacques est plus gros que celui de Paul
Le comparant	Ce avec quoi il est comparé	Vant Jacques pi gwo pase pa Paul / Le ventre de Jacques est plus gros que celui de Paul
L'élément comparé	Le point sur lequel le comparé et le comparé sont évalués	Vant Jacques pi gwo pase pa Paul/Le ventre de Jacques est plus gros que celui de Paul
Le mot-outil pi... pase	Le terme ou l'expression qui traduit l'idée de comparaison	Vant Jacques pi gwo pase pa Paul/Le ventre de Jacques est plus gros que celui de Paul

Diderot écrit que *le sens comparatif de supériorité est celui qui ajoute au sens positif l'idée accessoire d'un rapport de supériorité à l'égard du degré avec lequel on le compare* (1780, 149). Degré d'intensité, ce qui est ajouté par le biais de ce mécanisme implique une variation significative au sens de base de l'élément comparé. Les illustrations du tableau (2) ont bien montré cela. Le lien sémantique établi entre A et B se base sur des traits qui ne sont pas identiques. Ces traits mettent l'emphase sur la différence entre les éléments.

En créole haïtien, la supériorité d'un élément par rapport à un autre s'obtient à l'aide de la combinaison des formes *pi...pase*. Pour former le comparatif de supériorité, note Sylvain, « on fait suivre l'adjectif du mot "pasé" dérivé du verbe français "dépasser", de l'adverbe "pi" dérivé du français "plus" » (1936/2012 : 43-44). Comme j'ai montré dans Lainy (2017), le morphème *pi* est la forme réduite de *plis* [kreyòl], une sorte de calque de *plus* français. D'après Sylvain « cela donnera une forme un peu plus emphatique : *Ou pi gran pase l ~Tu es plus grand que lui*³ » (Sylvain, *ibid.*).

Pour comparer des qualités ou des quantités, dans cette langue, plusieurs *scenarii* sont possibles. On utilise habituellement soit les expressions *plis... pase*, soit *pi... pase*, auxquelles on ajoute les éléments qui sont comparés pour faire valoir le degré de supériorité. Observons les exemples ci-dessous :

9. *Job gen plis kòb pase mwen.*
Job avoir plus argent passer moi
'Job a plus d'argent que moi.'

10. *Job pi gran pase mwen.*
Job plus grand passer moi
'Job est plus grand que moi.'

11. *Mwen fè plis nòt pase w.*
Moi faire plus note passer toi
'J'ai fait plus de notes que toi.'

12. *Messi pi konn jwe pase Ronaldo.*
Messi plus savoir jouer passer Ronaldo
'Messi joue mieux que Ronaldo.'

³ C'est moi qui traduis les exemples de Sylvain. J'ai modifié parfois légèrement la graphie des exemples dans le sens de l'orthographe officielle actuelle du créole haïtien (comme dans U pi grã pasé-l).

13. *Gwoup rasin, cho tanbou, gwoup akapela, se tout sa ki te genyen nan kokennchenn manifestasyon kiltirèl sa a. Plis pase demil (2000) moun te deplase pou vin asiste gwo evènman sa a.*

Groupe Rasin, show tambour, groupe acapela, ce tout que REL PS avoir dans gros manifestation culturel DEM DEF. Plus passer deux mille personne déplacer pour venir assister grand événement DEM DEF

"Groupe *Rasin, show tambour, groupe Acapela*, c'est ce qu'il y avait dans cette grande manifestation culturelle. Plus de deux mille personnes ont assisté à cet événement". *Bilten, Akademi Kreyòl Ayisyen an, Nimewo 2, (2016, 4).*

S'il est vrai que ces mots-outils combinés expriment un degré de supériorité de A par rapport à B, il importe de noter que leur emploi dépend de la catégorie grammaticale de l'élément de comparaison. Il est facile d'utiliser *plis...pase*, lorsque l'élément comparé est exprimé par un prédicat de quantité. C'est ce que les énoncés (9) et (11) ont montré. Toutefois, pour tous les cas où l'élément comparé est exprimé par un terme en position de prédicat ne renvoyant pas à la quantité, le degré de supériorité est exprimé par les mots-outils, *pi...pase*. Les énoncés (10) et (12) font partie des exemples qui illustrent une telle idée.

Contrairement aux exemples (9), (10), (11) et (12), l'énoncé (13) montre que *plis...pase* ne sert pas toujours à exprimer la comparaison. Loin de comparer deux éléments, c'est surtout l'ampleur du spectacle et de son assistance qui est mise en valeur. Le contexte linguistique est ici déterminant dans le calcul du sens. Car, comme l'a noté Saussure, il (le contexte) impose des propriétés sémantiques qui se rajouteront au sens lexical du terme (1989 : 18). Le signifié que les mots dénotent varie sous l'effet de la prédication⁴.

Lorsque l'élément de comparaison est structuré autour de *pi...pase* ou de *plis...pase*, il est tentant de dire que A possède un degré supérieur par rapport à B. Cette idée est illustrée par des faits de langue que la littérature a déjà recensés (Sylvain, 1936/2012 ; Lainy, 2017, etc.). Elle n'exclut pas pour autant, des tas d'exemples dans lesquels le degré de supériorité est exprimé par d'autres moyens. Nombre d'exemples montrent que non seulement les couples *pi...pase* ou *plis...pase* ne sont pas strictement liés à la supériorité, mais que les locuteurs adoptent parfois des constructions discursives dans lesquelles *pi* ou *plis* sont omis. Soit les exemples suivants :

⁴ Certains locuteurs utilisent *plus...ke* au lieu de *plis...pase* et *pi...pase*. Au moins deux hypothèses semblent sous-tendre un tel choix : 1- il s'agit d'un calque montrant les survivances de la grammaire française dans les parlers créoles ; 2- le désir d'utiliser un créole dit "créole francisé" le justifie ; 3- l'hypercorrection de la part de ces locuteurs tendant à parler de façon irréprochable. Le "ke/que" est présent dans les parlers d'une catégorie de locuteur du créole haïtien. J'ai traité cette idée en 2012. (cf. Lainy, 2012).

14. *Émile entelijan pase ti gason Jeanne lan, men Jean pi kreten pase Jean-Paul.*

Émile plus intelligent passer petit garçon Jeanne DEF, mais Jean plus crétin passer Jean-Paul

‘Émile est plus intelligent que le petit garçon de Jeanne, mais Jean est plus crétin que Jean-Paul.’

15. *Li gran pase m, men mwen kouri pi vit pase li.*

Lui grand passer moi, mais moi courir plus vite passer lui

‘Il est plus grand que moi, mais je cours plus vite que lui.’

16. *Doktè fè kòb pase pwofesè, men mwen pi pito pwofesè pase doktè*

Médecin faire plus argent passer professeur, mais moi préférer professeur passer médecin

‘Le médecin gagne plus d'argent que l'enseignant, mais je préfère être enseignant que médecin.’

(14), (15) et (16) montrent que l'expression de la supériorité et de l'infériorité n'est pas l'apanage des mots-outils traditionnellement admis. Étant des adjectifs appréciatifs, *entelijan*, *gran* et la locution verbale *fè kòb* n'ont pas besoin du morphème *pi/plis* pour marquer la supériorité de A par rapport à B.

L'adverbe, *pi*, est omis en (14), (15) et (16), sans que l'idée de supériorité ne soit affectée. Ces énoncés sont révélateurs de ce principe validant l'omission de l'adverbe, *pi/plis*, dans l'expression du degré de supériorité.

La position syntaxique des unités linguistiques est fondamentale dans la détermination du sens. L'emploi de *pito* dans l'exemple (17) montre combien le mot change de catégorie grammaticale, en raison de la place qu'il occupe.

17. *Mwen pi pito pwofesè pase doktè.*

Moi préférer professeur passer médecin

‘Je préfère être enseignant que médecin.’

En absence de l'adverbe, *pi*, l'emploi de *pase* solitaire tolère à la fois les verbes, les adjectifs, les adverbes et les noms décrivant l'élément de comparaison (voir les exemples 14, 15 et 16). S'agissant de la proposition *Jean pi kreten pase Jean-Paul* ~ « Jean est plus crétin que Jean-Paul » de l'exemple (14), il convient néanmoins de noter que *pi...pase* n'exprime pas l'idée de supériorité, en raison de la connotation péjorative que suggère l'adjectif *kreten*/crétin. Ce qui est

exprimé s'apparente davantage à un degré négatif élevé qu'à une idée de supériorité, en raison bien sûr du conflit entre le degré exprimé par le couple *pi...pase* et la connotation minorative de l'adjectif *kreten/crétin*⁵. L'adjectif *kreten/crétin* connote un sens négatif qui dévalorise la personne à laquelle il se rapporte. L'emploi de *pi...pase* pour exprimer ce degré élevé dans cette valeur négative, cette opinion défavorable, justifie que l'idée de supériorité ou d'infériorité n'est pas intrinsèquement liée au comparateur, mais suggérée par la prédication elle-même. *Jean pi kreten pase Jean-Paul* n'exprime pas la supériorité de Jean sur Jean-Paul, malgré la présence de *pi...pase*. Ce sens dit axiologique se situe au niveau de la représentation référentielle et des signifiés de l'adjectif *kreten/crétin* (Kerbrat-Orecchioni, 2002). Le point suivant traitant les évaluatifs appréciatif et dépréciatif apportera davantage d'éclairages sur cette idée.

5. Les évaluatifs appréciatifs et dépréciatifs

En linguistique énonciative, on entend par mot ou vocabulaire évaluatif, tout terme, voire expression par lequel le locuteur émet un jugement de valeur. Le jugement émis peut être valorisant ou dévalorisant. Lorsqu'il est valorisant, on dit que l'évaluatif est appréciatif, et il est dévalorisant si l'évaluatif est dépréciatif (Kerbrat-Orecchioni, 2002 ; Marquez, 1998). Les mots, notamment des catégories comme les adjectifs, les adverbes et les verbes, sont chargés d'une dose de subjectivité plus ou moins forte que les locuteurs utilisent à leur guise.

Les mots détiennent une force praxique qui permet aux usagers d'énoncer des jugements axiologiques et subjectifs souvent à peine voilés. Ils sont l'instance d'expression de la subjectivité dans la langue. « Toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les "mots" de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses », écrit Kerbrat-Orecchioni (2002 : 79). Les mots sont des lieux de positionnement, au sens où ils sont des dispositifs par lesquels l'auteur cherche à faire partager ses valeurs par le public ou à faire accepter son point de vue.

La discussion engagée autour du fonctionnement des mots-outils marquant la supériorité, permet de faire deux constats : 1- le degré élevé que *pi...pase* dénote renforce les traits sémantiques positifs de l'évaluatif mélioratif (*pi bèl pase* ~ plus belle que) ; 2- le degré élevé que *pi...pase* impose ne fait qu'étendre le jugement défavorable exprimé par l'évaluatif dépréciatif (*pi lèd pase* ~ plus laid que). Selon que le marqueur de comparaison est combiné avec un évaluatif appréciatif ou un évaluatif dépréciatif, ce qui est comparé entre A et B, l'est dans un degré élevé dans un sens comme dans l'autre (autrement dit, valorisant ou dévalorisant).

⁵ Cette idée est déjà traitée dans l'introduction.

Tableau 3*Éléments complétant et récapitulant la liste des marqueurs de supériorité*

Mots-outils	Sens et éléments de combinaison	Illustrations
Ø + pase	Le comparateur + éléments comptables et non comptables	<i>Job gran pase Jonas ~ Job est plus grand que Jonas</i>
Pi...pase	Le comparateur + éléments non comptables	<i>Li pi bèl pase Suzanne ~ Elle est plus jolie que Suzanne</i>
plis...pase	Le comparateur + éléments comptables	<i>Li gen plis cheve pase Suzanne ~ Elle a plus de cheveux que Suzanne</i>
Pi pito...pase	Le comparateur + éléments non comptables	<i>Moun pi pito mache mande pase travay ~ Les gens préfèrent quémander au lieu de travailler</i>

N'-B. La différence entre *pi* et *plis*, en créole, est que le premier est souvent et surtout associé à un prédicat non comptable pour exprimer une idée de comparaison, alors que le second (*plis*) est utilisé avec des comptables.

6. L'idée d'infériorité

Pour marquer le degré d'infériorité de l'élément A (le comparé) par rapport à l'élément B (le comparant), les usagers du créole haïtien ont la possibilité de mobiliser soit les mots-outils "mwens...pase", soit le négatif "pa" auquel ils ajoutent le marqueur de supériorité "pi...pase/plis...pase", qui deviendra "pa pi...pase, pa plis...pase". Soit les exemples suivants pour illustrer cette idée.

18. *Mwen gen **mwens** mango **pase** ti sè mwen an.*

Moi avoir moins mangue passer petite sœur moi DEF

‘J’ai moins de mangues que ma petite sœur.’

19. *Robert **pa** gen **plis** kaye **pase** elèv Joseph yo*

Robert pas avoir plus cahier passer élève Joseph PL

‘Robert n’a pas plus de cahiers que les élèves de Joseph (littéralement) ou Robert a moins de cahiers que les élèves de Joseph.’

20. *Etidyan Fakilte lengwistik aplike yo pa pi abil nan lang kreyòl la pase etidyan medsin yo.*

Étudiant faculté linguistique appliquée PL pas plus habile en langue créole DEF
passer étudiant médecine PL

‘Les étudiants de la Faculté de linguistique appliquée ne sont pas plus habiles en créole que les étudiants en médecine ou Les étudiants de la Faculté de linguistique appliquée sont moins habiles en créole que les étudiants en médecine.’

Les comparateurs, *mwens...pase* et *pa...plis...pase*, sont combinés avec les éléments de comparaison, en (18) et (19), selon les contraintes grammaticales observées en (9) et (11), étant donné qu'ils ne sont combinables qu'avec des noms en position de prédicat. L'énoncé (20) suit, pour sa part, la règle sous-tendant la construction des exemples (10) et (12), relative à l'expression de comparaison de supériorité.

Les usagers de la langue ont la possibilité d'exprimer le degré d'infériorité, en combinant l'objet de comparaison avec le comparateur, *pi...pase*. Sylvain atteste ce fait et montre que la réalité empirique de la langue le confirme sans ambiguïté. « Pour exprimer le comparatif d'infériorité, lit-on dans son ouvrage, on emploie rarement la tournure « *mwens... pase* », le plus souvent on remplace l'adjectif par son antonyme ou on intervertit les termes et on emploie les tournures précédentes : *Ou pi piti pase l ~ tu es moins âgé que lui* » (1936/2012 : 44). La perspective dégagée offre aussi l'opportunité de comprendre que les comparatifs d'égalité auxquels on ajoute le négatif, *pa*, servent souvent à marquer l'infériorité. Soit les exemples :

21. *Ou pa rich kon li*⁶.

Toi pas riche comme lui

‘Tu n'es pas aussi riche que lui/tu es moins riche que lui.’

22. *Robert pa entelijan pase Joseph.*

Robert pas intelligent passer Joseph

‘Robert n'est pas plus intelligent que Joseph ou est moins intelligent que Joseph.’

L'idée d'infériorité est exprimée en (21), puisque le négatif, *pa*, l'illustre amplement. S'agissant de l'énoncé (22), force est de constater que d'autres effets de sens peuvent paraître. Certes, Robert n'est pas plus intelligent que Joseph, mais rien ne dit que Joseph le soit plus que lui (Robert). Si Robert n'est pas plus intelligent que Joseph, il est bien possible que leur niveau d'intelligence soit égal. La négation, *pa + pase*, implique que les protagonistes ont la même

⁶ Cet exemple est emprunté à Sylvain (1936/2012). À l'époque l'auteur a écrit "kon" au lieu de "pase". Ce vocabulaire relève d'un dialecte qui est parlé dans les régions du Nord, Nord' Est et Nord' Ouest d'Haïti.

valeur dans le domaine. Il y a donc lieu de parler de comparaison d'égalité, exprimant une sorte d'identité spécifique que nous avons évoquée dans le paragraphe (2). Récapitulons les différentes manières d'exprimer l'infériorité dans le tableau suivant :

Tableau 4

Éléments récapitulant la liste des marqueurs d'infériorité⁷

Mots-outils	Sens et éléments de combinaison	Illustrations
Mwens...pase	Le comparateur + éléments comptables	<i>Job gen mwens kaye pase Jonas ~ Job a moins de cahiers que Jonas</i>
Pa plis...pase	Le comparateur + éléments comptables	<i>Suzanne pa netwaye plis pwason pase Nicole ~ Suzanne a nettoyé moins de poissons que Nicole</i>
Pa...pase	Le comparateur + éléments non comptables	<i>Juliette pa pi bèl pase mwen ~ Juliette est moins belle que moi</i>
Pa pi...pase	Le comparateur + éléments non comptables	<i>Marie pa pi bòzò pase Julia ~ Marie est moins élégante que Julia</i>

7. D'autres moyens d'expression et effets de sens y relatifs

Les mots-outils recensés dans les tableaux (1), (2), (3) et (4) sont des formes que les usagers du créole utilisent pour établir des relations d'égalité et d'inégalité, mais ils ne sont pas les seuls. Pour exprimer ces relations, les locuteurs emploient parfois des moyens que nous ne pouvons nous empêcher de ranger dans le système des marqueurs. Des adjectifs indiquant un degré supérieur (valorisant) ou inférieur (dévalorisant), comme *gwo/gros* et *piti/petit*, servant de base à des formules que l'on utilise de nos jours pour exprimer les inégalités (supérieur versus inférieur). Chez certains groupes de locuteurs, notamment des jeunes et des adolescents, il n'est pas étonnant d'observer l'emploi de *pi piti...pase ~* et *pi gwo...pase* pour marquer les inégalités. Soit les exemples suivants :

23. *Joseph manje pi piti manje pase Jeanne.*

Joseph manger plus petit manger passer Jeanne

'Joseph a mangé moins de nourriture que Jeanne.'

⁷ Les trois derniers exemples du tableau (4), peuvent être aussi considérés comme des comparaisons d'égalité. Puisque ce ne sont pas des comparaisons d'infériorité au sens strict, c'est le contexte qui détermine la valeur exprimée.

24. *Nan dosye sa a, ou te pran pi gwo angajman pase m, men ou pa reyisi.*

Dans dossier DEM DEF, toi prendre plus gros engagement passer moi, mais toi pas réussir

‘Vous avez pris plus d'engagements que moi, mais vous n'avez pas réussi.’

Dans l'énoncé (23), A est privé à juste titre d'atouts qui le rendent différent de B ; en (24), l'ordre des choses est par contre inversé, A possède des propriétés qui l'opposent à B. Les éléments A et B sont différents sur les points que les énoncés ont mis en lumière. Cette différence est relative, puisque rien ne dit qu'elle le soit sur tous les points.

25. *Pi gwo analfabetism lan se moun ki konn li ak ekri men sa pa ede l vin pi rasyonèl pase sa. Ba l plezi, ba l manje, ba l baton.*

Plus gros analphabétisme DEF c'est personne REL savoir lire et écrire, mais ça pas aider 3PL venir plus rationnel passer ça. Donner 3PL plaisir, donner 3PL manger, donner 3PL bâton.

‘Le pire analphabétisme est quand on sait lire et écrire, mais que cela n'aide pas à être rationnel pour autant. Donner du plaisir, donner à manger, donner du bâton.’ Marc Lens Siméon, (5 mars 2019), <https://www.facebook.com/>

Les mots-outils *pi...pase* font paraître en (25) une réalité qui diffère de celle qui a été analysée en (10) et (12). Le contexte linguistique de l'énoncé influe sur le sens de base de *pi...pase*. Ceci explique pourquoi ils n'expriment pas une comparaison, mais servent de préférence à consolider un argument mettant en opposition ceux ne sachant ni lire, ni écrire, à ceux sachant lire et écrire, mais qui ne paraissent pas rationnels.

N-B. Si l'expression *menm jan ak/avèk* peut exprimer l'égalité, *pa + menm jan ak/avèk* peut aussi indiquer l'inégalité.

Conclusion

Les mots-outils recensés et les constructions syntaxiques évoquées dans le cadre de cette étude donnent une vue de l'expression de comparaison en créole haïtien. Les nuances sémantiques résultant des contraintes grammaticales, l'influence du sens des évaluatifs dans le calcul de la valeur des comparateurs mobilisés, sont présentés. Plusieurs combinaisons sont possibles. Les signifiants *tankou*, *kou*, *kouwè*, *kwè* et *kòm* sont les marqueurs utilisés pour indiquer l'égalité entre A et B. Le sens de *pi* et *pase* s'opposent à eux, puisqu'il correspond à la supériorité et l'infériorité. En contexte linguistique, le sens de *pi* et *pase* peut évoluer pour correspondre à un

degré élevé d'infériorité. La combinaison des couples "*pi...pase*" et "*plis...pase*" impose des contraintes qui montrent que ces deux comparateurs de supériorité ne fonctionnent pas de la même façon. Pour tout nom décrivant l'élément de comparaison, placé en position de prédicat dans l'énoncé, l'emploi de "*plis pase*" est requis ; tandis qu'on ne peut utiliser que "*pi...pase*", lorsque l'élément de comparaison est exprimé par un prédicat verbal, adjectival ou adverbial.

On retient habituellement le couple *mwens...pase* comme marqueur d'infériorité. Toutefois, lorsqu'on associe le négatif, *pa*, à ce couple (*mwens...pase*), on obtient un composé qui rapproche l'inégalité de l'égalité. Le contexte linguistique fait ainsi évoluer le sens, de même que l'ajout de ce morphème au couple *pi...pase* fait rétrograder le degré élevé de supériorité en égalité ou en infériorité (voir les données du tableau (4). De tels cas montrent que *pi...pase* et *mwens...pase* ne sont pas l'apanage de l'expression de supériorité et d'infériorité (les deux composantes d'inégalité). Lorsqu'on ajoute les adjectifs *piti* et *gwo* au couple *pi...pase* l'on obtient des marqueurs surcomposés *pi pitit pase* et *pi gwo pase*, par lesquels l'infériorité et la supériorité peuvent aussi être exprimées. Le tableau suivant récapitule le système de marqueurs que je viens d'étudier :

Tableau 5 -

Tableau récapitulatif des comparateurs

Expression d'égalité		
Marqueurs	Sens	Exemples
<i>tankou/kou/kouwè/kwè/kòm</i>	identité spécifique ou relative, possible identité totale	<i>Li ri tankou papa l ~</i> Il rit comme son père
Autres possibilités	Sens	
<i>Pa pi pase/pa plis pase</i> <i>pa pi gwo pase/pa pi pitit pase</i> <i>menm jan avè</i>	identité spécifique ou relative	<i>Li pa manje pi gwo manje pase Pierre ~</i> Il a mangé autant de nourriture que Pierre ou moins de nourriture que Pierre
Expression d'infériorité		
Marqueurs	Sens	Exemples
<i>Mwens pase</i>	A moins élevé que B	<i>Mwen gen mwens kòb pase l ~</i> J'ai moins d'argent que lui
Autres possibilités	Sens	Exemples
<i>Pi pitit pase/pa pi gwo pase</i> <i>Pa pi pase/pa plis pase/</i>	A moins élevé que B	<i>Li pa rapid menm jan ak Pepe ~</i> Il est moins rapide que Pepe

<i>Pa menm jan avè/ak</i>		
Expression de supériorité		
Marqueurs	Sens	Exemples
<i>Pi pase, plis pase, pi plis pase</i>	A plus élevé que B	<i>Li pi jèn pase Lola</i> ~ Il est plus jeune que Lola
Autres possibilités	Sens	Exemples
<i>Pi gwo pase,</i> <i>Pa menm jan avè/ak</i>	A plus élevé que B	<i>Li fè pi gwo travay pase w /li travay pi plis pase w</i> ~ Il travaille plus que toi

Le négatif, *pa*, ajouté aux locutions : *pi ... pase*, *pi... gwo pase* et *pi ... piti pase*, est un élément du contexte qui peut aider à mieux déterminer la nature du degré de comparaison exprimé.

Abréviations

DEM – démonstratif

DEF – défini

PL – pluriel

PS – passé

REL – relatif

Références

- Anciaux, Frédéric (2019) « Les processus analogiques dans les dénominations des plantes en langues créoles », in Rochambeau Lainy (dir.) *L'analogie dans le processus de lexicalisation et de sémantisation en créoles guadeloupéen, guyanais, haïtien et martiniquais*, Limoges : Lambert & Lucas.
- Black, Max (1952) « The Identity of Indiscernibles », *Mind*, vol. 61, no 242, p. 153-164, traduction avec l'aimable autorisation d'Oxford University Press. Traduit par Sébastien Motta.
- Crepin-Obert, Patricia (2014) « L'analogie, obstacle épistémologique ou raison scientifique pour enseigner la parenté et la filiation entre êtres vivants », *Recherches en didactique des sciences et des technologies*, n 9, p. 19-50.
- Diderot, Denis (1780) *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, édition Pellet in-quarto, 32e tome.
- Fattier, Dominique (1998) *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti*, cartes et commentaires.

- Flaubert, Gustave (1853) *Correspondance*, Rouen : Édition Danielle Girard et Yvan Leclerc, 2003. Disponible en ligne.
- Frege, Gottlob (1950) *Les Fondements de l'arithmétique*, Paris : Seuil, 191 p.
- Fuchs, Catherine et Le Goffic, Pierre (2005) « La polysémie de comme », in Olivier Soutet (éd.) *La polysémie*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 267-292, disponible en ligne <https://flaubert.univ-rouen.fr/correspondance/conard/outils/1853.htm>
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2002) *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, 267 p.
- Lainy Rochambeau (2012) « Le couple discours direct/discours indirect et les formes libres : étude comparée entre le français et le créole haïtien », in Brossard-Lebrun Monique & Février Gilberte (éds) *Dialogues et cultures N°58*, Revue Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), p. 91-100.
- Lainy, Rochambeau (2017) « Emplois et valeurs sémantiques de Tankou, kou, kwè/kouwè et kòm. Pour étude de la comparaison en créole haïtien », in Govain Renauld (éd.) *Le créole haïtien : description et analyse*, Paris : L'Harmattan, p. 161-189.
- Lefebvre, Claire (1998) *Creole Genesis and The Acquisition of Grammar. The case of Haitian Creole*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Leibniz, Gottfried-Wilhelm (1880) « Discours de métaphysique », in *Die Philosophischen Schriften von G. W. Leibniz*, édité par Gerhardt, C. I., Olms, t. IV.
- Marquez, Edouardo (1998) « Classification des adjectifs : étude exploratoire sur l'organisation sémantique-pragmatique des adjectifs », *Langages*, 32^e année, n°132, 1998, *Cognition, catégorisation, langage*, sous la direction de Rodolphe Ghiglione, Jean-Pierre Desclés et Jean-François Richard. p. 87-107.
- Plantin, Christian (2011) « Analogie et métaphore argumentatives », *A contrario*, vol. 16, n° 2, p. 109-130.
- Peirce, Charles Sanders (1935) *Pragmatism & Pragmaticism & Scientific Metaphysics*, *Collected Papers* V 5 & V 6, Harvard University Press.
- Quine Willard Van Orman (1947) *Mathematical Logic*, Harvard University Press
- Rivara, René (1990) *Le Système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Les éditions de Minuit.
- Rivara, René (1995) « Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison », *Faits de langues*, n°5, *La comparaison*, p. 19-39.
- Saussure, Ferdinand de (1989) *Cahiers de Ferdinand de Saussure 43*, Genève : Librairie Droz. Disponible en ligne.
- Séguy-Duclot, Alain (2011) *Recherches sur le langage*, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 305 p.

- Shyldkrot, Bat-Zeev Hava (1995) « Subordonnées circonstancielles et dépendance sémantique. Comparaison, concession et condition : grammaticalisation et sens des connecteurs », *Faits de langues*, n°5, *La comparaison*, p. 145-154.
- Sylvain, Comhaire Suzanne (1936/2012) *Le créole haïtien : Morphologie et syntaxe*, Genève : Statkine Reprints.
- Valdman, Albert (1978) *Le créole : Structure, statut et origine*, Paris : Klincksieck.
- Whitehead Alfred North et Russell Bertrand (1910-1913) *Les Principia Mathematica*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Wittgenstein, Ludwig (1921/2001) *Tractatus logico-philosophicus*, traduction Gilles-Gaston Granger, Paris : Gallimard.

Pour citer cet article

Référence électronique

Rochambeau Lainy « L'expression d'égalité et d'inégalité en créole haïtien », *Études Créoles* – Vol. XXXVII n°1 & 2 – 2019, *Études des constructions comparatives*, numéro thématique coordonné par Paula Prescod & Béatrice Jeannot-Fourcaud [En ligne], consulté le ..., URL : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/lainy.pdf